

---

**Compte-rendu de la réunion de travail  
du Conseil de quartier de Notre-Dame-des-Laurentides,**

**Jeudi le 19 juin 2025, 19 h 00,  
Chalet Notre-Dame-des-Laurentides  
55, rue Moïse-Verret**

**ÉTAIENT PRÉSENT.E.S :**

|                                   |                |
|-----------------------------------|----------------|
| M <sup>me</sup> Marianne Métivier | Présidente     |
| M. Jean-François Verret           | Vice-président |
| M. Denis Demers                   | Secrétaire     |
| M. Rémi Gosselin                  | Administrateur |

**IL N'Y A PAS QUORUM**

**ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENT.E.S :**

|                                  |                                                                   |
|----------------------------------|-------------------------------------------------------------------|
| M. Ernesto Salvador Cobos        | Conseiller en consultations publiques, Ville de Québec            |
| M <sup>me</sup> Kathleen Breault | Secrétaire de soutien                                             |
| M. Éric Ralph Mercier            | Conseiller municipal du district des Monts                        |
| M. Jonathan Coulombe             | Conseiller en aménagement, service des loisirs<br>Ville de Québec |

**ÉTAIENT ABSENT.E.S :**

|                                   |            |
|-----------------------------------|------------|
| M <sup>me</sup> Mélanie Guilmette | Trésorière |
|-----------------------------------|------------|

13 citoyen.ne.s sont présent.e.s

## 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M<sup>me</sup> Marianne Métivier ouvre l'assemblée à 19h00 et souhaite la bienvenue aux personnes participant à la séance.

## 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M<sup>me</sup> Marianne Métivier fait la lecture de l'ordre du jour. Elle demande si d'autres sujets doivent être ajoutés. M<sup>me</sup> Marianne Métivier demande l'ajout du sujet « Rencontre pour le réaménagement du Parc des Moulins » au point *Dossiers du Conseil de quartier*. Comme il n'y a pas quorum, les points requérant des résolutions sont reportés à l'assemblée de septembre.

### Ordre du jour

|                                                                                                 |         |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| 1. Ouverture de l'assemblée                                                                     | 19 h 00 |
| 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour                                                       | 19 h 02 |
| 3. Séance d'information et d'échanges sur le « projet de réaménagement du parc du Bon-Pasteur » | 19 h 05 |
| 4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 22 mai 2025                                      | 19 h 45 |
| 5. Suivi au procès-verbal                                                                       | 19 h 50 |
| 6. Dossiers du conseil de quartier                                                              |         |
| • Fête de la pêche 2025                                                                         | 20 h 05 |
| 7. Période d'intervention du conseiller municipal                                               | 20 h 40 |
| 8. Période de questions et commentaires des citoyens                                            | 20 h 50 |
| 9. Correspondance et trésorerie                                                                 | 21 h 00 |
| • Page FB                                                                                       |         |
| 10. Divers                                                                                      | 21 h 05 |
| 11. Levée de l'assemblée                                                                        | 21 h 15 |

Sur proposition de M<sup>me</sup> Marianne Métivier, le Conseil décide d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

### 3. SÉANCE D'INFORMATION ET D'ÉCHANGES SUR LE « PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DU PARC DU BON-PASTEUR »

M. Ernesto Salvador Cobos introduit M. Jonathan Coulombe, qui vient présenter aux citoyen.nes du secteur les aménagements proposés et les travaux à venir au Parc Bon-Pasteur, localisé derrière l'école primaire de l'Escalade, situé à l'intersection de la rue du Bienheureux-Jean-XXIII et de la rue George-Muir.

À la suite de l'implantation de la patinoire réfrigérée couverte dont les travaux ont débuté en avril 2025, il est prévu de réaménager le parc afin de l'améliorer et d'offrir un lieu de vie plus convivial et accessible à l'ensemble des résident.e.s du quartier. La patinoire prévue revêt la même signature qu'au Parc Victoria et permettra la pratique du tennis léger (*pickleball*) en été.

À l'aide d'un support visuel, M. Jonathan Coulombe expose le projet, dont les esquisses sont préliminaires. Des ajustements pourront être apportés au cours de la réalisation des plans et devis. Les commentaires concernant ce parc faits au 311 par les citoyen.ne.s ont été pris en compte pour leur élaboration.

Parmi les principaux réaménagements, il est prévu de :

- Déplacer les terrains de volleyball là où était l'ancienne patinoire, question d'utiliser les tout nouveaux luminaires;
- Effectuer des travaux de réfection des terrains de soccer : reconfiguration en quatre terrains de soccer à 5 (qui pourront être réaménagés en terrain de soccer à 9) de même qu'un ajout de deux estrades sur un gazon naturel;
- Améliorer la circulation entre les différents espaces (faire plus de lignes de sentiers droits pour récupérer de l'espace);
- Ajouter une aire de socialisation et de détente près du Pavillon de services;
- Installer un mur de graffiti légal (la Ville s'est dotée d'un plan d'action pour les murs de [graffiti légaux](#));
- Réaliser un sentier piéton éclairé qui sera aménagé jusqu'à la piste cyclable à l'ouest.
- Ajouter un mobilier urbain résistant au vandalisme pour permettre de s'asseoir et profiter de l'ombre.

Une période de questions et commentaires s'en suit.

Un citoyen s'interroge sur la sécurité par rapport au vandalisme. M. Jonathan Coulombe répond qu'ils sont bien au fait de ces actes, que des intervenants sont sur place jusqu'à 23h et que des caméras seront installées par le promoteur dans des endroits légalement déterminés.

Une citoyenne demande si les jeux d'eau pour enfants demeureront là où ils sont. M. Jonathan Coulombe confirme que oui.

Un citoyen demande si le passage à partir de l'accès de la rue George-Muir sera amélioré. M. Jonathan Coulombe répond que ce n'est pas dans les plans, mais il en

prend note pour acheminer la suggestion à son équipe et il fera un suivi à M. Ernesto Salvador Cobos.

Une citoyenne demande si le bâtiment existant sera modifié pour permettre un accès aux toilettes. M. Jonathan Coulombe répond que son équipe attend le rapport de l'analyse des besoins et des modifications du bâtiment, suite à quoi ils pourront évaluer de permettre l'accès aux toilettes pour une bonne partie de la journée/soirée.

M. Jean-François Verret demande des précisions sur l'échéancier du projet. M. Jonathan Coulombe répond que la patinoire est prévue pour la mi-décembre et que les autres modifications (qui débutent par les terrains de soccer) devraient être faites au cours de l'été 2026 pour être terminées à l'automne 2026.

M<sup>me</sup> Marianne Métivier demande si le camp de jour aura lieu au parc Bon-Pasteur à l'été 2026. M. Jonathan Coulombe répond que cela dépend de plusieurs facteurs, dont les Loisirs Brio et la façon dont se feront les travaux et les aménagements de protection nécessaires à leur réalisation.

Un citoyen suggère un jardin communautaire. M. Jonathan Coulombe en prend note, question de vérifier s'il y en a déjà de prévus dans le secteur et si le parc possède l'espace nécessaire à son installation.

Des citoyens suggèrent de s'inspirer des parcs interactifs de Donnacona et Bourg-Royal, où les enfants peuvent actionner des boutons qui activent des lumières ici et là.

M. Ernesto Salvador Cobos, dont le garçon vient jouer au baseball dans ce parc, suggère de donner un peu d'amour aux estrades près du terrain. Le conseiller en aménagement en prend bien note.

Une citoyenne demande si les installations d'entraînement pour adultes seront maintenues. M. Jonathan Coulombe confirme que oui.

Des citoyen.ne.s démontrent leur enthousiasme par rapport aux modifications présentées ce soir.

La présentation prend fin.

#### **4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 22 MAI 2025**

M<sup>me</sup> Marianne Métivier demande s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal. Il n'y a pas de commentaires. Le procès-verbal de mai sera adopté en septembre prochain.

#### **5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL**

M. Ernesto Salvador Cobos mentionne que les deux projets de modification réglementaire «[autoriser un abri forestier dans le secteur du chemin de la Sagamité](#)» et «[assouplissement des règles dans le parc industriel de Charlesbourg](#)» seront

bientôt disponibles sur les pages des projets du site de la Ville. M. Jean-François Verret et M<sup>me</sup> Marianne Métivier font un résumé des projets aux citoyens.

M<sup>me</sup> Marianne Métivier effectue un survol du procès-verbal.

#### Programme de mobilisation à la sécurité routière

M<sup>me</sup> Marianne Métivier souligne qu'une distribution d'affichettes se fera demain à l'école Le Boisé II.

La présidente a l'intention d'approcher des responsables de l'école L'Ancrage qui, bien que située dans le quartier Orsainville, accueille des élèves qui résident à Notre-Dame-des-Laurentides, afin de travailler sur un projet commun.

#### Suivi de résolution - Trottoir rue de Sherwood (résolution NDL-25-CA-25)

Suite à une première réponse pour la demande de trottoir (NDL-25-CA-11), le Conseil avait adopté une autre résolution, demandant à la Ville d'évaluer la possibilité d'installer des conduites souterraines à cet endroit afin d'y sécuriser le passage des piétons.

M. Ernesto Salvador Cobos partagera la réponse au Conseil lorsqu'il l'obtiendra.

#### Résolution du Conseil de quartier Montcalm sur le rôle et le fonctionnement des Conseils de quartier

M<sup>me</sup> Marianne Métivier est en contact avec le responsable de cette initiative. Une rencontre de travail est prévue cet été.

M. Ernesto Salvador Cobos transmettra plus d'informations au Conseil à ce sujet.

#### Suivi de résolution - installation permettant d'obtenir de l'ombre au Parc NDL (NDL-25-CA-12)

M. Ernesto Salvador Cobos a transmis les réponses de la Ville au Conseil :

Réponse du 8 avril 2025 : *Pour le moment, aucune structure d'ombrage n'est prévue pour ce parc. Généralement, nous préférons travailler les points d'ombres avec des arbres puisque c'est plus durable. Nous allons tout de même évaluer ce qui peut être fait dans ce dossier au cours des prochains jours.*

Réponse du 4 juin 2025 : *L'analyse a été complétée par la section des parcs et du plein air, ainsi que par l'équipe d'aménagement du Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire. En observant la configuration du parc, nous remarquons qu'il y a déjà du mobilier urbain dans des espaces ombragés près du boisé existant. De plus, les arbres qui ont été plantés il y a quelques années procurent de plus en plus d'ombre à proximité de l'aire de jeux.*

*Une structure tel qu'identifiée dans la demande nécessite des investissements de plusieurs dizaines de milliers de dollars. Ce n'est donc pas requis pour un parc où il y a déjà des points d'ombre.*

## **6. DOSSIERS DU CONSEIL DE QUARTIER**

### **6.1 Fête de la Pêche**

M<sup>me</sup> Marianne Métivier invite le responsable de l'événement à venir parler de la Fête de la Pêche qui s'est déroulée début juin. Il estime que les trois jours ont vu passer environ 1000 visiteurs et ils ont pu former de jeunes pêcheurs en herbe. Cablo, la mascotte de CCAP, était également de la partie. Le défi demeure toujours le stationnement. M<sup>me</sup> Marianne Métivier, M. Denis Demers, M. Jean-François Verret et M. Éric Ralph Mercier étaient présents pour aider et profiter de l'événement.

Il y aura un tournoi de pêche au brochet en partenariat avec Canot Légaré, dans le secteur Lac St-Charles, pour régulariser la présence de brochets dans le Bassin de la rivière Jaune.

### **6.2 Rencontre pour le réaménagement du Parc des Moulins**

M<sup>me</sup> Marianne Métivier mentionne que le Conseil a été invité à une séance de remue-ménage avec la Commission de la Capitale-Nationale (CCNQ) et différents acteurs du milieu au sujet du réaménagement du Parc des Moulins. M. Jean-François Verret était présent et fait un résumé de cette rencontre de travail à l'assemblée.

## **7. PÉRIODE D'INTERVENTION DU CONSEILLER MUNICIPAL**

M. Éric Ralph Mercier annonce que le 3 juillet, il y aura différentes activités pour la [Fête de la Ville](#), notamment autour de l'Hôtel de Ville. Une visite du bâtiment sera également possible cette journée-là. Des [activités](#) se tiendront également dans l'arrondissement Charlesbourg cet été.

## **8. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES CITOYENS**

Un citoyen fait part au Conseil et au conseiller municipal qu'il a fait une plainte au 911 au sujet de maraudeurs qui s'approchent des maisons dans le secteur du Lac Clément. Il s'est fait répondre par la police « qu'ils n'avaient pas le temps de monter là [à Notre-Dame-des-Laurentides] ».

M. Éric Ralph Mercier effectuera un suivi à ce sujet. Il suggère au citoyen de faire une plainte au 311 et d'inviter ses voisins à faire de même pour avoir plus d'impact dans ce dossier.

En vue de la prochaine assemblée, M. Ernesto Salvador Cobos transmettra au Conseil le code d'éthique et de déontologie.

Une citoyenne se questionne sur le fait que la Ville ait «imposé» le Saiso aux citoyens de la rue de Dublin, avec toutes les activités qui s’y déroulent et que la sécurité routière de cette rue étroite et cul-de-sac s’en trouve compromise. Elle souhaite que la Ville consulte davantage les citoyen.ne.s de la rue qui sont exaspérées par le va-et-vient de la circulation afin de corriger cette situation.

M. Éric Ralph Mercier mentionne qu’il est au fait de cette situation et invite les citoyen.ne.s à venir au prochain conseil d’arrondissement pour en témoigner.

Un citoyen suggère qu’en face de l’école L’Escalade sur George-Muir, la Ville installe une limite à 30 km/h du lundi au vendredi durant les heures d’école pour inciter les automobilistes à rouler moins vite, comme c’est le cas dans la zone d’école sur Henri-Bourassa. M. Éric Ralph Mercier signale que la Ville travaille actuellement sur la sécurité routière autour des écoles et qu’il mentionnera la situation de la rue George-Muir en réunion de travail.

Il suggère au Conseil qu’une présentation sur la sécurité routière (établissement des limites de vitesses, calcul des zones, etc.) soit offerte lors d’une prochaine assemblée.

M. Ernesto Salvador Cobos suggère également au citoyen de logger un appel au 311, ce qui aide à laisser une trace d’un antécédent et aide les conseillers municipaux à monter un dossier.

Un citoyen a logé onze plaintes au 311 au sujet de la vitesse sur la rue de Dublin depuis 2021 et se demande comment les faire peser dans ce dossier. M. Éric Ralph Mercier demandera un état de situation de ce qui a été fait et ce qui est prévu de faire pour la rue de Dublin.

Un citoyen père de famille mentionne que sur la rue de la Rivière-Jaune, la vitesse est également un problème et que sa conjointe a envoyé un message au conseiller municipal. Ce dernier a contacté la citoyenne pour prendre état de la situation.

## **9. CORRESPONDANCE ET TRÉSORERIE**

### Correspondance

M<sup>me</sup> Marianne Métivier a reçu différents courriels : un citoyen intéressé à faire partie du Conseil, une photo de l’affiche installée par le Saiso, une invitation à la rencontre du parc des Moulins et des demandes pour des affichettes.

### Trésorerie

M<sup>me</sup> Mélanie Guilmette a transmis par courriel qu’il y a actuellement 904,49\$ au compte.

## 10. DIVERS

Le Conseil procède à une distribution des affichettes incitant à ralentir pour les citoyen.ne.s présent.e.s en salle.

## 11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, M<sup>me</sup> Marianne Métivier annonce la levée de l'assemblée. Il est 21 h 00.

Compte-rendu rédigé par M<sup>me</sup> Kathleen Breault et révisé par M<sup>me</sup> Marianne Métivier et M. Denis Demers.

*SIGNÉ*

---

M<sup>me</sup> Marianne Métivier, présidente

*SIGNÉ*

---

M. Denis Demers, secrétaire